
Fath-allah Oualaalou:

«Le développement du Maghreb
répond aux intérêts
des sociétés européennes»

Entretien conduit par

Jamila Houfaïdi-Settar

Au sud de la Méditerranée, le Maroc revendique une place originale: tout en étant pleinement partie prenante du destin du Maghreb, il a des liens spécifiques avec l'Europe qu'il veut voir pris en compte. Dans l'entretien qu'il a accordé à Jamila Houfaïdi-Settar, Fath-allah Oualaalou explique en détail cette spécificité marocaine. Professeur à la Faculté des Sciences juridiques, économiques et sociales de Rabat et président de l'association des économistes marocains, F. Oualaalou est député, président du groupe socialiste au Parlement marocain et membre du bureau politique de l'UFSP.

— Quand on aborde les questions de notre pays avec la Communauté européenne, les notions de spécificité, densité des rapports et place spéciale du Maroc reviennent souvent. Abdellatif Filali, ministre d'Etat chargé des Affaires étrangères et de la Coopération précise que le Maroc "refuse la politique méditerranéenne rénovée actuellement dans l'impasse" et revendique une place spéciale pour notre pays face à la CEE, positionnement qui a été accepté par la Communauté. Ce consensus sur la terminologie recouvre-t-il la même signification pour les deux partenaires ou occulte-t-il une divergence entre les attentes du Maroc et la disposition de la CEE à y répondre?

N° 7 Eté 1993

Le terme spécificité peut être retenu dans l'analyse des relations du Maroc et de la Communauté européenne. Mais cette spécificité est toute relative car, en fait, les accords des années soixante/soixante-dix et quatre-vingt entre le Maroc et la Communauté font partie intégrante des accords d'association puis de coopération qui ont été définis et proposés par la CEE à l'ensemble des pays de la Méditerranée.

Si spécificité il y a, elle est seulement au regard de certains éléments. Le dossier marocain comporte plusieurs volets qu'on ne retrouve pas dans le cas d'autres partenaires de la CEE, notamment le volet commercial dans ses deux aspects industriel et agricole, ensuite vient le volet financier et enfin celui de la main d'œuvre. Le premier concerne l'exportation des produits agricoles qui a toujours posé problème en raison de la politique agricole commune (PAC). Un autre élément de spécificité provient essentiellement du fait que le Maroc, dans le cadre de l'accord qui le lie à la CEE, attache un intérêt particulier au secteur de la pêche. D'autre part la position du Maroc affirmée depuis les années soixante et plus fortement encore depuis les années quatre-vingt traduit une volonté conforme à la réalité de son économie qui le conduit à renforcer ses relations avec la CEE pour intégrer la stratégie économique qui l'amènerait au statut de partenaire privilégié de la Communauté européenne. Enfin, aujourd'hui plus que dans les décennies précédentes, les relations du Maroc avec la CEE sont considérées comme un test de la politique méditerranéenne rénovée. Mais c'est là un élément de spécificité provisoire en attendant la généralisation de cette politique à l'ensemble des pays du sud de la Méditerranée.

— Je reviens encore à Abdellatif Filali qui disait que la CEE est dans l'obligation de changer ses rapports avec le Maroc?

Tout à fait d'accord. Mais l'Europe n'a encore rien fait jusqu'à aujourd'hui pour réserver au Maroc une approche spéciale différente de cette politique méditerranéenne qui bien qu'émanant de la vision d'hommes tels que Claude Cheysson et Edgar Pisani, ne fait cependant pas droit à une spécificité des rapports entre le Maroc et la CEE.

La PAC a produit un protectionnisme qui a considérablement gêné les exportations marocaines. En fait cette politique méditerranéenne globale a été définie dans les années soixante-dix par l'Europe, échaudée par la crise du pétrole pour mettre en place un dialogue euro-arabe; d'où l'extension des mêmes concessions et avantages accordés par l'Europe au Maroc à d'autres pays du sud de la Méditerranée disposant de l'atout pétrolier. Le Maroc est donc tout à fait fondé à refuser cette politique globale méditerranéenne.

Pour parler de l'avenir, il s'impose de faire une lecture critique de l'exécution qui a été faite des accords des années soixante et soixante-

dix. Les résultats des politiques successives de l'association, puis de la coopération ont été l'aggravation du déficit commercial du Maroc d'une part et la pénalisation des exportations agricoles de notre pays d'autre part. Bref la tendance à la marginalisation l'a emporté sur les facteurs d'ancrage. Il faut faire en sorte que le futur accord ne soit pas une simple reconduction des accords passés.

— Justement le futur accord entend œuvrer pour un partenariat approfondi avec quatre piliers: dialogue politique; coopération dans tous les domaines d'intérêt commun; réalisation progressive d'une zone de libre échange; coopération financière. Cela est-il suffisant pour sortir le Maroc de la logique de l'assistance et l'introduire dans celle du partenariat?

Exprimés comme cela, ces vœux suscitent, bien sûr, l'adhésion mais sur le plan pratique la question qui mérite d'être posée est la suivante: comment faire en sorte que cet accord de partenariat conduise essentiellement à promouvoir un co-développement dans la région?

Le partenariat doit être fondé sur trois éléments: d'abord résoudre le passif résultant des trois dernières décennies et en particulier le contentieux traditionnel né du protectionnisme qui utilise à l'encontre de nos produits agricoles une série d'instruments: les prix de référence, les calendriers restrictifs et les contingentements. La deuxième rectification qui s'impose concerne la finalité du volet financier de la coopération qui doit contribuer à résoudre le problème de l'endettement du Maroc. Certes, depuis 1983, nous avons pratiqué une politique de rééchelonnement de notre dette parallèlement à un programme d'ajustement structurel. Et, si nous nous félicitons de la sortie du Maroc de ce programme et du rééchelonnement, le stock de la dette reste quand même important et nous oblige encore, pour faire face au remboursement, à restreindre nos efforts d'investissement et donc de croissance.

C'est pour cela que l'Europe doit, avec beaucoup de courage, prendre des initiatives pour atténuer le poids de la dette. Enfin autre élément du passif à apurer, c'est celui du ralentissement de l'émigration. Sans nier la légitimité des restrictions que l'Europe impose aux flux migratoires, il est utile ici de rappeler que cette main- d'œuvre a joué un rôle important non seulement dans la reconstruction mais aussi, après, dans l'entretien de la croissance économique de l'Europe. De la même manière, l'émigration est devenue, depuis les années soixante, un élément de l'équilibre économique et social de l'économie marocaine. Elle lui procure la première ressource de la balance des paiements grâce à l'épargne transférée d'Europe par les travailleurs marocains. Tant et si bien que tout éventuel arrêt de l'émigration pourrait engendrer énormément de difficultés.

En fait, il y a lieu de revendiquer une compensation financière ou une compensation en termes de déplacement des flux financiers et d'investissements de la Communauté européenne vers le Maroc afin de juguler les effets de l'arrêt de l'immigration. Ce serait un principe à poser dans le prochain accord. De manière générale, les accords de partenariat devraient consacrer un partenariat de proximité et inscrire la conviction que, du fait de leur voisinage, les Marocains et les Européens sont condamnés à tenir compte de leurs problèmes réciproques par la combinaison de tous les éléments disponibles de part et d'autre.

Il faut promouvoir une sorte de synergie, une action de co-développement global et multidimensionnel utilisant les capitaux et la technologie de l'Europe et les possibilités du Maroc en main-d'œuvre et en matières premières. A cet égard, la délocalisation des activités industrielles vers le Maghreb et le Maroc en particulier serait un élément clé de ce partenariat. Cette délocalisation est un transfert des activités et des facteurs de production pour générer des aires de développement dans le cadre d'une sorte d'aménagement de l'espace de la Méditerranée occidentale. Assurément, le prochain accord Maroc-CEE ne peut faire avancer les deux parties que s'il intègre une nouvelle logique régionale qui veut que des deux côtés de la Méditerranée se définisse une coopération concertée. Cela suppose que pour sa part l'UMA redémarre. Et si les pays maghrébins ont à cet égard la responsabilité principale, il y a aussi une responsabilité européenne.

— *Comment cela?*

Il ne faut pas oublier que le Maghreb comme projet et comme idéal a toujours été construit dans l'esprit des Maghrébins par rapport à l'Europe. Ce n'est pas seulement un projet géographique ou politique. Pendant longtemps, les Maghrébins ont conçu l'idée du Maghreb uni contre l'Europe parce qu'ils l'ont pensé dans le cadre de la lutte pour l'indépendance. De son côté, l'Europe, notamment dans ses rapports bilatéraux avec le Maghreb, a tout fait objectivement, pour empêcher la construction du grand Maghreb.

Actuellement, je crois qu'il y a une prise de conscience de part et d'autre. Pour les Maghrébins, l'union du Maghreb est désormais un projet qui doit avancer en renforçant ses rapports de coopération avec l'Europe. La Communauté doit, elle, tenir compte de cette innovation importante d'autant qu'elle est de plus en plus consciente de l'impérative nécessité de dialoguer avec la région du Maghreb dans son ensemble. Du reste, les mutations intervenues dans les relations internationales imposent une telle convergence. Le reflux des facteurs idéologiques, stratégiques et militaires par suite de l'effondrement du système bipolaire favorise d'autant les facteurs économiques comme vecteur principal de la compétition internationale. C'est donc tout naturellement

que la constitution d'ensembles régionaux devient le cadre adéquat pour former des entités compétitives au lieu et place de l'Etat-nation. Face aux autres groupements régionaux autour des Etats-Unis et du Japon, l'Europe a besoin de réussir le marché unique et d'achever la constitution de son espace économique propre mais elle a aussi besoin de s'assurer d'un environnement stable et solide dans son voisinage. Cet environnement ne peut être que la zone sud de la méditerranée et notamment le Maghreb. Il faut donc que l'Europe tienne compte dans ses analyses des blocages de développement qui posent problème aux pays du Maghreb et, par ricochet, à l'Europe. Je donne comme exemple la pression démographique; elle n'existe que parce qu'il y a des blocages en matière de croissance. Ces blocages provoquent des tensions qui donnent naissance à des sensibilités exacerbées comme l'intégrisme et alimentent aussi les flux de l'émigration vers l'Europe.

Il est donc de l'intérêt de l'Europe, si elle veut devenir un acteur important dans la compétition internationale, de consolider sa périphérie sud.

— Pourtant, quand on regarde les chiffres, on constate que l'apport financier de la CEE représente 60% du total de l'aide mondiale apportée aux pays de l'Europe du centre et de l'Est, alors qu'il ne représente que 31% du total actuel des aides mondiales à la région du sud de la Méditerranée malgré l'intensité des rapports. L'idée d'ancrage n'apparaît-elle pas comme une chimère?

J'ai peur que l'Europe n'intègre pas suffisamment le Maghreb dans ses préoccupations centrales comme ce fut le cas dans les années soixante-dix au lendemain de la crise du pétrole. Pourtant elle a tout intérêt à se préoccuper de ses relations avec le sud de la Méditerranée, région en ébullition travaillée par de multiples tensions (les conséquences de la guerre du Golfe, le problème palestinien, les soubresauts politiques en Algérie).

Si dans les années soixante-dix, pour des raisons mercantiles liées à son approvisionnement énergétique, l'Europe avait besoin du monde méditerranéen, ce n'est plus le cas aujourd'hui. Ce sont plutôt les pays arabes qui ont besoin de l'Europe; c'est d'ailleurs pour cela que le dialogue euro-arabe a beaucoup perdu de son intensité. En tout cas, à présent, nous appelons à la régionalisation du dialogue. Il faut que ce dialogue s'instaure de façon spécifique entre l'Europe et le Maghreb sans qu'il soit exclusif d'un dialogue entre l'Europe et le Machrek. Dans une telle configuration, il est certain que, malgré tout, les pays du Maghreb sont capables de jouer un rôle important pour un rapprochement et une réconciliation de l'Europe avec l'ensemble arabo-musulman ainsi que pour une résorption de la rupture provoquée par la guerre du Golfe.

L'attraction qu'exerce sur la CEE l'Europe de l'Est avec l'aide de l'Allemagne pour des considérations géographiques évidentes est appelée à s'affaiblir dans les dix années qui viennent au profit de la Russie qui sera en mesure d'attirer vers elle les pays de l'Europe centrale et de l'Est. Il ne faut pas oublier en effet que l'Europe de l'Est appartient aussi à une autre mouvance, un autre monde où l'influence russe est très grande. Pour ces raisons, l'Europe est obligée de tenir compte du nécessaire équilibre dans l'ouverture sur l'Est et sur le Sud.

— *Pour une telle réconciliation entre l'Europe et le monde musulman, quel rôle peut jouer le Maroc?*

Conjoncturellement, le rôle du Maroc est très important. Mais c'est un rôle qui revient à l'ensemble du Maghreb car les sociétés civiles dans les pays maghrébins réagissent à l'unisson, leur réaction pendant la guerre du Golfe est significative de la solidarité qui les lie aux peuples palestinien et irakien. C'est vrai que les Maghrébins et les Marocains en particulier ont une solidarité avec le Machrek qui est d'autant plus sincère et agissante qu'elle est désintéressée. En raison de la distance géographique, le Maghreb n'est pas partie prenante aux différents intérêts arabes du Moyen-Orient. Mais il est certain que le Maroc est bien placé pour intervenir de temps en temps pour aider à résoudre les problèmes arabo-arabes, pour influencer sur le conflit israélo-palestinien et donc plus globalement, pour agir en faveur d'une meilleure compréhension entre l'Occident et le monde arabe.

— *Lors de sa visite au Maroc en mars 1993, Jacques Delors, le président de la Commission, a tenu à souligner les atouts politiques et diplomatiques du Maroc tout en se gardant d'apprécier les dispositions de l'économie marocaine au partenariat avec la Communauté. Il a même ajouté à propos des aspects économiques et commerciaux de l'accord entre la CEE et le Maroc: "Nous comprenons les difficultés du Maroc, le Maroc doit comprendre les nôtres". A votre avis, s'agit-il-là de réserves à propos du projet de zone de libre échange que le Maroc appelle de ses vœux?*

Il est certain que le Maroc a des atouts politiques. Ils sont de deux sortes. Une volonté affirmée de s'ancrer à l'Europe et d'établir une certaine interdépendance au point que la CEE devienne un élément de notre équilibre interne. Une expérience démocratique qui est en phase avec le désir de l'Europe de voir s'affirmer la démocratie et les droits de l'Homme. A cet égard, et en dépit de nombreux problèmes, le Maroc mène une expérience importante qui a valeur de test de la démocratie dans un pays en voie de développement. Nous avons au Maroc une véritable tradition pluraliste et nous n'avons donc pas besoin d'une phase de transition pour passer par exemple d'une période de parti unique à une situation de multipartisme. Il convient certes de rendre plus crédible

et moins formel le pluralisme mais nous en avons déjà les moyens et les instruments.

Malheureusement, les négociations des accords avec la CEE intervient à un moment difficile; le Maroc n'a pas encore résolu ses problèmes de développement et son économie reste éprouvée par l'endettement tandis que pour sa part, l'Europe subit des contraintes économiques notamment dans ses rapports avec les Etats-Unis (le GATT). L'Europe recherche les moyens de renforcer sa politique agricole commune (PAC). Si elle y réussit, cela ne pourra se faire qu'au détriment de nos exportations de produits agricoles vers la CEE. C'est pour cela que nous demandons à l'Europe de faire la part des choses. La PAC ne devrait pas être globale. Elle devrait s'appliquer aux produits que j'appellerais "nordiques" (blé, lait, viande) mais non pas aux produits méditerranéens. Sinon, elle sera dommageable pour les économies des pays du sud de la Méditerranée. C'est ce que Jacques Delors veut dire lorsqu'il évoque les difficultés de la CEE que le Maroc doit comprendre. A notre avis les difficultés de l'Europe sont d'ordre conjoncturel alors que celles du Maroc se situent sur du long terme parce que nous n'avons pas encore résolu les problèmes du développement.

— N'y a-t-il pas une certaine naïveté dans l'attitude de certains pays du Sud à créditer la politique européenne d'une volonté de favoriser le développement? L'Europe est-elle aujourd'hui vraiment résolue à entreprendre un véritable partenariat avec le sud de la Méditerranée? Et en a-t-elle la volonté et les moyens?

En démocratie, tous les actes politiques doivent être ratifiés par l'opinion publique. Or la démocratie européenne s'étant appauvrie ces derniers temps, elle se préoccupe des questions au jour le jour et perd de vue les mutations que le monde connaît, c'est-à-dire la mondialisation qui globalise les problèmes internationaux et fait du monde un village. Ainsi elle ne tient pas compte des problèmes des autres qui pourtant sont aussi les problèmes de l'Europe. Elle se doit donc d'intégrer nos problèmes dans le débat démocratique et permettre à l'opinion publique de considérer que le développement au Maghreb répond aux intérêts des sociétés européennes elles-mêmes. Comme vous le voyez, il n'y a pas de place pour la naïveté dans cet ensemble de considérations. Il y a des hommes et des femmes en Europe qui doivent pousser à cette prise de conscience de renover la démocratie en Europe.

— Si à la faveur des prochaines élections, votre parti, l'USFP, est mis en position de peser sur les choix gouvernementaux, tiendrez-vous les mêmes propos?

Mes analyses sur la question de la coopération sont connues depuis longtemps mais elles sont susceptibles de s'adapter aux changements qui interviennent ici et là, d'un côté comme de l'autre de la Méditerranée. Ce qui est certain c'est qu'au Maroc, parmi les éléments de consensus entre les partis de l'opposition et ceux du gouvernement il y a, par exemple, l'intégrité territoriale, la solidarité avec le peuple palestinien et aussi la nécessité de continuer l'ancrage du Maroc à l'Europe. Tout le monde est d'accord là-dessus parce que 60% de nos exportations se font vers l'Europe et que l'essentiel des flux économiques, financiers et technologiques nous proviennent de l'Europe. Nous avons 1,4 millions de Marocains qui y vivent et cette communauté a désormais un poids sur l'économie et sur la société marocaines aussi bien que sur les sociétés européennes en termes économiques, politiques et culturels. Par conséquent, Marocains et Européens sont condamnés à s'entendre.

entretien conduit à Rabat par

Jamila Houfaïdi-Settar